

**PROGRAMME
2024**

Cafe'IN

CAFÉS SCIENTIFIQUES

DES DÉBATS OUVERTS AU PUBLIC

Mercredi 24 janvier

**DOSSIER MÉDICAL DÉCENTRALISÉ :
LES ENFANTS D'ABORD ?**

Mercredi 21 février

**COUP DE FROID
SUR LES JO D'HIVER !**

Mercredi 20 mars

LES INFOS À L'ÉPREUVE DES ÉMOIS

Mercredi 24 avril

FAUT-IL RÉCONCILIER « BIO » ET « OGM » ?

Mercredi 15 mai

LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Mercredi 25 septembre

A QUI PROFITENT LES PLANTES À BUT LUCRATIF ?

Mercredi 23 octobre

MOURIR EST-IL UN DROIT ?

Mercredi 20 novembre

LE PANIER PERCÉ DES MÉNAGES

Quand ?

Un mercredi par mois

De 18h à 19h30

Entrée libre !

Où ?

Dans le Bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel

Av. du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Organisation

Université de Neuchâtel


En savoir plus:

www.unine.ch/cafescientifique

ou par tél. au 032 718 10 40

unine
Université de Neuchâtel

Avec le soutien de

 académies suisses
des sciences

sciencecité
25
Jahre
ans
anni

SN
SN

 VILLE DE
Neuchâtel

Cafe'IN

CAFÉS SCIENTIFIQUES

DES DÉBATS OUVERTS
AU PUBLIC

unine
Université de Neuchâtel

www.unine.ch/cafescientifique

PROGRAMME 2024

Un mercredi par mois de 18h à 19h30 au Bâtiment principal de l'UniNE, Av. du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel.

Mercredi 24 janvier

DOSSIER MÉDICAL DÉCENTRALISÉ : LES ENFANTS D'ABORD ?

Entrée en vigueur en 2017, la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (DEP) prévoit une affiliation progressive des prestataires de traitements à un système de collecte de données décentralisé et sécurisé. Mais quels sont les droits des patient-e-s par rapport à ce transfert de données privées hautement sensibles ? Et plus particulièrement quand il s'agit d'enfants. Cette catégorie de la population doit-elle recourir en priorité au DEP ? Du point de vue juridique, qui peut ou doit donner son consentement ? Les parents, l'enfant ou l'autorité de protection de l'enfant ? Que pensent les pédiatres ou les pédopsychiatres de cette problématique ? Ce débat s'inscrit dans les célébrations du trentième anniversaire de l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel qui se tiendront en 2024. Elles traiteront des questions de durabilité du système de santé.

Mercredi 21 février

COUP DE FROID SUR LES JO D'HIVER !

JO helvétiques en 2030 ? C'est non. Une fois de plus la Suisse ressort déçue d'un processus ayant pour perspective l'organisation des Jeux olympiques d'hiver dans notre pays. Après Sion 2006, Suisse 2030 ne verra pas le jour non plus, alors que les uniques JO d'hiver en Suisse remontent à Saint-Moritz en... 1948. A l'inverse, la France reste candidate pour 2030, sachant qu'elle accueillera cette année les JO d'été. Sans oublier qu'en hiver, l'Hexagone avait déjà organisé Albertville 1992 et Grenoble 1968. Quelles conclusions tirer de tout cela ? L'Helvétie perd-elle de l'influence dans le domaine du sport à l'échelle mondiale, alors que paradoxalement le pays héberge un grand nombre d'organisations sportives internationales ? *Swiss Olympic* serait-elle une machine à perdre ? Ou, plus globalement, cela signifie-t-il que le politique ne se mouille pas assez pour le sport, à l'inverse d'autres nations ? Peut-on faire confiance au CIO qui promet de placer la Suisse comme interlocuteur privilégié pour les JO d'hiver de 2038 ?

Mercredi 20 mars

LES INFOS À L'ÉPREUVE DES ÉMOIS

A l'Académie du journalisme et des médias de l'UniNE (AJM), comme dans d'autres centres de formation aux métiers de l'information, la première règle enseignée est la recherche de la vérité. Elle implique une récolte et une restitution d'informations qui doivent, traditionnellement, respecter une forme de neutralité. Pourtant, suivant les situations, les journalistes vont ressentir des émotions et de l'empathie, avec la tentation de vouloir les restituer dans leur couverture. Lorsqu'un sujet traite de guerre ou de pédophilie, la neutralité est-elle toujours tenable,

voire souhaitable ? Devant des témoignages bouleversants, comment gérer une transmission pertinente de l'information ? Les émotions biaisent-elles le travail des journalistes ou doit-on les considérer comme une ressource journalistique ? Ce café scientifique se tient en marge de l'exposition *Le journalisme et nous. À la recherche de la vérité* présentée par Journaliststory.ch, à voir du 15 mars au 15 mai à l'Université de Neuchâtel.

Mercredi 24 avril

FAUT-IL RÉCONCILIER « BIO » ET « OGM » ?

Et si on arrêta d'opposer agriculture biologique et plantes génétiquement modifiées ? La formule vient du biologiste de Neuchâtel Ted Turlings. Le lauréat du Prix Marcel Benoist 2023 travaille sur les mécanismes de défense des plantes contre les ravageurs. De nouveaux progrès au niveau génétique permettent par exemple de restaurer des défenses naturelles qui ont disparu dans certaines variétés de maïs. La démarche se distingue de certains OGM « classiques » qui impliquent toujours l'utilisation de produits agrochimiques, avec leurs effets négatifs sur la biodiversité. Mais la nouvelle méthode est-elle mûre pour les grandes cultures, comme le riz ou le soja, face aux enjeux alimentaires mondiaux ? Privilégier une agriculture de proximité sans usage de pesticide ne reste-t-il pas plus adéquat pour préserver durablement l'environnement ? Une discussion en préambule à la Journée de l'Europe du 3 mai dont la thématique portera sur la biodiversité.

Mercredi 15 mai

LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Face à la multiplication des canaux par lesquels les plus jeunes accèdent à l'information et aux médias, quel rôle donner à l'éducation, dans le système scolaire et au-delà ? Dans un contexte où la fabrique de l'information, souvent méconnue, subit des discours de défiance de toutes parts, comment associer journalistes, enseignant-e-s et jeune public dans la recherche d'une démarche pédagogique ? Comment trouver un juste équilibre entre défense d'un modèle traditionnel, approche critique et prise en compte des nouvelles pratiques ? Comment y intégrer la culture numérique en dépassant la transmission de simples compétences techniques ? Telles sont quelques-unes des interrogations que se propose d'aborder cette table ronde clôturant l'exposition *Le journalisme et nous. À la recherche de la vérité*.

Mercredi 25 septembre

A QUI PROFITENT LES PLANTES À BUT LUCRATIF ?

En plus de son rôle essentiel dans l'alimentation, le monde végétal a de tout temps constitué une ressource indispensable pour la santé humaine. L'industrie pharmaceutique a compris tout l'intérêt de cette manne de la nature, dont elle extrait puis synthétise en laboratoire les substances actives pour les revendre avec des bénéfices considérables. Et le phénomène promet de s'accélérer grâce à la métabolomique.

Ce développement technologique permet d'identifier, bien plus rapidement que par le passé, des substances ayant des propriétés médicales prometteuses. Comment alors protéger les connaissances provenant de savoirs traditionnels sur les plantes tout en développant la science ? Comment redistribuer équitablement les profits ? La discussion se déroule en marge de l'exposition « Business plantes », à voir au Jardin botanique de Neuchâtel à partir du 20 avril 2024 et jusqu'en décembre 2025.

Mercredi 23 octobre

MOURIR EST-IL UN DROIT ?

L'assistance au suicide fait plus que jamais débat dans une société aux normes et valeurs en mouvement. Les mentalités changent avec l'évolution du regard porté sur la souffrance et la mort, mais le sujet reste extrêmement délicat, comme l'a montré chez nos voisins français l'intensité des débats autour des recommandations de la Convention citoyenne sur la fin de vie. Médecine, éthique, croyances et droit s'enchevêtrent étroitement. En quoi consistent réellement les soins palliatifs ? Doit-on vraiment choisir entre souffrance et dignité ? Entre discernement et autodétermination, l'aide au suicide est-elle un droit ? Comment la législation pourrait-elle évoluer dans les prochaines décennies ? Le choix individuel de mourir engage-t-il le collectif ? Quelle place laisse-t-on aux proches lorsqu'une aide à la mort est sollicitée ou envisagée ?

Mercredi 20 novembre

LE PANIER PERCÉ DES MÉNAGES

En marge du Black Friday et de Noël qui approchent, comment lutter contre la baisse du pouvoir d'achat ? Après une décennie de stabilité, l'indice suisse des prix à la consommation a atteint 2,8% en 2022. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, il devrait atteindre 2,4% fin 2023, puis baisser en 2024. Si ces indices semblent acceptables en comparaison aux augmentations dans la zone euro, il y a de grandes différences selon les catégories de produits. Face à une inflation persistante, la Banque nationale suisse n'exclut pas de resserrer à nouveau sa politique monétaire. Comment faire face au durcissement des conditions financières qui pèse sur la consommation des ménages, notamment sur les plus précaires, et sur l'investissement privé ? Les tensions géopolitiques et la forte incertitude freineront davantage les échanges. Comment éviter que l'inflation n'augmente encore les inégalités ?

